Cour Administrative d'Appel de Bordeaux lien d'Experts

CAABLE NEWS N°1 FÉVRIER 2019

2018 : L'ANNÉE DU CHANGEMENT

2019 : L'INNOVATION ET LA POURSUITE DES ACTIONS

Chers consœurs, chers confrères,

Le lancement de cette première newsletter va vous permettre de suivre les évènements de notre association dans les actions et représentations du ressort de la Cour administrative d'appel de Bordeaux classé première de France dans son implantation géographique.

Le tableau 2019 enrichi le corpus expertal de 19 experts dans sa répartition géographique il recense 347 experts qui sont répartis dans les TA (tribunaux administratifs) de : Bordeaux 133 ; TA de Toulouse 81 ; TA de Pau 34 ; TA de Poitiers 29 ; TA de Limoges 22 ; TA de La Réunion 20 ; TA de Guadeloupe 13 ; TA de Martinique 13 ; TA de Mayotte 1 : et 1 au TA de La Guyane.

Cette première newsletter est dédiée à notre Président d'honneur Dominique Lencou, qui à su créer les conditions nécessaires pour relever les défis de l'expertise du 21ème siècle. Je remercie le conseil d'administration et les membres invités de CAABLE pour leur bienveillante contribution.

Yves Couteau président de CAABLE

SOMMAIRE

- Du changement au conseil d'État : **page 3**
- L'élection du nouveau président de Caable : **page 4**
- Les formations techniques : **page 5**
- Les formations procédurales : **page 6**
  - dans les DOM-TOM
  - en métropole
- Évènements à l'Université de Bordeaux : **page 9**
  - les faits dans le procès administratif deuxième édition
  - conférence de Jean-Louis NADAL à l'université de Bordeaux
- visite de site : **page 11**
- Informations juridiques : **page 12**
  - Mouvements des magistrats
  - Lois et décrets
- Les prochaines formations : **page 13**
- Dernière minute : deux siècles d'histoire de la justice administrative : **page 14**

DU CHANGEMENT AU CONSEIL D'ÉTAT

Le 29 mai 2018 Monsieur Bruno Lasserre est nommé vice-président du Conseil d'État Ancien président de la section de l'intérieur, il succède à Monsieur Jean-Marc Sauvé.

Le 28 mai 2018 Monsieur Jean-Denis Combrexelle, est nommé président de la section sociale, a été nommé président de la section du contentieux, il succède à Monsieur Bernard Stirn.

Le Vice président Monsieur Bruno Lasserre est un ancien élève de l'ENA (promotion « Pierre Mendès France », 1978).Diplômé de l'Institut d'études politiques de Bordeaux, Entré au Conseil d'État en tant qu'auditeur, Bruno Lasserre a notamment exercé, au sein de l'institution, les fonctions de commissaire du Gouvernement à la section du contentieux (1984-1986), de président de la 1re sous-section (1999-2002) et de président adjoint de la section du contentieux (2002-2004). Il était, depuis 2016, président de la section de l'intérieur et, depuis 2017, président du Comité de règlement des différends et des sanctions à la Commission de régulation de l'énergie.

Bruno Lasserre a présidé, de 2004 à 2016, l'Autorité de la concurrence. Auparavant, il a fait carrière dans le domaine des télécommunications où il a exercé, successivement, les postes de délégué aux affaires juridiques de la direction générale des télécommunications (1986-1989), de directeur de la réglementation générale puis de directeur général des postes et télécommunications au ministère des postes, des télécommunications et de l'espace (1989-1996) et enfin de chargé d'une mission d'information et de conseil sur les télécommunications auprès des gouvernements étrangers (1997-1998).

Le président de la section du contentieux Monsieur Jean-Denis Combrexelle a débuté sa carrière comme attaché d'administration centrale au ministère de l'Industrie.

En 1982, il rejoint la juridiction administrative en qualité de conseiller au tribunal administratif de Lyon fonction qu'il exerce jusqu'en 1989, avant d'être 4 ans référendaire à la Cour de justice des communautés européennes.

Jean-Denis Combrexelle revient en 1993 dans la juridiction administrative comme conseiller au tribunal administratif de Paris. Nommé au Conseil d'État en 1994, il y occupe notamment le poste de commissaire du Gouvernement à la section du contentieux de 1995 à 1999.

De 2000 à 2001, Jean-Denis Combrexelle est directeur adjoint des affaires civiles et du sceau au ministère de la Justice, avant de rejoindre le ministère de l'Emploi et de la Solidarité en tant que directeur des relations du travail (2001-2006). Il devient directeur général du travail au ministère du Travail, de l'Emploi, de la Formation professionnelle et du Dialogue social de 2006 à 2014. En 2014, il est nommé président de la section sociale au Conseil d'État.

31 MAI 2018 L'ÉLECTION DU NOUVEAU PRÉSIDENT DE CAABLE

Le président du tribunal administratif de Poitiers Monsieur Lamontagne échange avec le futur président

Le nouvel administrateur de Poitiers et l'ancien président de Caable

Le conseil d'administration réuni dans la salle ou les magistrats se retirent pour délibérer

Le nouveau président élu est félicité pas ses confrères

Elles contribuent à améliorer l'efficience liée au domaine de spécialités et des techniques nouvelles avec l'élaboration et la révision de normes et les évolutions technologiques et scientifiques dans chaque domaine d'intervention.

Bordeaux le 08 mars 2018

Au centre le président Desramé et le président de CAABLE

Thème : la pathologie des structures, était animée par Renaud MONTES et François LANCHANTIN du groupe international Freyssinet avec un rappel sur les principes des pathologies et une présentation des techniques de réparation.
Les sujets développés étaient : le béton projeté ; le collage de tissus de fibre de carbone ; la précontrainte additionnelle ; la protection des bétons ; le traitement de la corrosion protection cathodique et galvanique ; les renforts parasismiques ; la réparation des édifices en pierre et des structures en bois.

Vue d'une partie de l'assistance

LES FORMATIONS PROCÉDURALES :

LE 17 AVRIL 2018 À LA RÉUNION

Photo de groupe avec au centre le Président Chemin et le Vice-président de CAABLE

Organisateur : Denis Moranne Vice-président
Intervenants : Jérôme Gorioux et Fabrice Barthélémy
Thèmes **:** 1-le rôle et l'impact des commissions de sécurité dans la conduite d'une expertise sur un établissement recevant du public (ERP)

2-les spécificités de la procédure en matière administrative pour permettre aux nouveaux experts d'avoir un premier niveau de formation.

3-sensibilisation sur les procédures alternatives à la résolution des conflits en matière administrative

LE 23 MAI 2018 EN GUADELOUPE

POINTE A PITRE Salle de Réunion MIAG CGRR rue des Cités Unies

Photo du tribunal

Intervenant : Fabrice BARTHELEMY
Thèmes : 1-Les spécificités de la procédure expertale au tribunal administratif par rapport à la juridiction civile

2-Le rôle des commissions de sécurité pendant l'expertise dans un ERP.

LE 24 MAI 2018 EN MARTINIQUE

Le tribunal administratif de Fort de France

Thèmes : 1-les spécificités de la procédure expertale devant les juridictions administratives et les juridictions civiles. Intervenant : François PINCHON

2-Le rôle des commissions de sécurité pendant l'expertise dans un ERP établissement recevant du public. Intervenant : Fabrice BARTHELEMY

LE 1ER JUIN 2018 À POITIERS

Ci-contre à gauche : allocution d'ouverture du Président Lamontagne au centre en présence de Madame Anne Guérin Conseiller d'état président la Cour administrative d'appel de Bordeaux et du président de la compagnie CAABLE.

Ci-contre à droite : exposé de Mr François Pinchon Ingénieur expert international sur la procédure de péril imminent et du péril ordinaire

Exposé de Mr Fabrice Barthélemy expert de justice sur les règles de l'expertise administrative et sur le rapport

.

Exposé sur l'examen du patient et le rapport médical par le professeur de médecine Dominique Dallay, secrétaire général du conseil de l'ordre, expert de

Exposé sur la mission et le rapport par M. Jean Cazaban, expert- comptable

LE 9 NOVEMBRE 2018

LES FAITS DANS LE PROCÈS ADMINISTRATIF

ORGANISATEUR : Mr Ludovic Garrido, maître de conférences à l 'université de Bordeaux

Thèmes développés :

L'établissement des faits, quelle prise en compte des écritures et des pièces :

INTERVENANTS
Maître Damien Simon, avocat au Barreau de Bordeaux
Sylvain Niquège, professeur de droit à l'université de Bordeaux

L'appréciation et l'interprétation des éléments de preuve par le juge administratif :

INTERVENANTS
Axel Basset, premier conseiller à la Cour administrative d'appel de Bordeaux
Maître Laurent Givord, avocat au Barreau de Bordeaux

Quelle pratique de l'expertise :

INTERVENANTS
Maître Olivier Chambord, avocat au Barreau de Bordeaux
Jérôme Gorioux, expert administrateur de CAABLE

L'exploitation de l'expertise :

INTERVENANTS
François Béroujon : Premier conseiller au Tribunal administratif de Bordeaux
Caroline Laveissière, avocat au Barreau de Bordeaux
11h40-12h30

Table ronde :

INTERVENANTS
Anne Guérin : Conseiller d'État président la Cour administrative d'appel de Bordeaux,
Yves Couteau : expert, président du CAABLE « Cour administrative d'appel de Bordeaux Lien d'Experts »
Dominique Lencou, expert agréé par la Cour de cassation
12h30-13h00 président d'honneur de CAABLE.

LE 30 NOVEMBRE 2018

LA TRANSPARENCE DE LA VIE PUBLIQUE

Réunissant les Docteurs en droit, les étudiants, et les experts.

Au centre Monsieur Jean-Louis NADAL, Président de la Haute Autorité ancien procureur général à la cour de cassation

LE TUNNEL DE LA LIGNE DE PAU CANFRANC

Sous la conduite de David Keller membre de CAABLE et ancien administrateur, en présence des invités du Tribunal administratif de PAU : Monsieur le Président Badie ; Monsieur le vice-président Caubet-Hilloutou ; et Monsieur le vice-président de Saint- Exupéry de Castillon
Les membres du conseil d'administration de CAABLE et leur président ont visité des ouvrages existants en projets d'exploitation dont notamment le Viaduc, le tunnel hélicoïdal (1,7 km) puis la visite d'un forage et d'un Poste de sondage

Vue de l'entrée du tunnel PHOTO des membres du conseil d'administration avec leurs invités le Président et les deux Vice-présidents du tribunal administratif de Pau

Le projet de la ligne

MOUVEMENTS DES MAGISTRATS

TOULOUSE : Madame Isabelle Carthé Mazères succède au président Laurent qui est nommé à Montreuil.

LIMOGES : Monsieur Patrick Gensac succède à Madame Isabelle Carthé Mazères nommée à Toulouse

LOIS & DECRETS

L'article R. 621-1 est complété par deux phrases ainsi rédigées :

DÉCRET N° 2019-82 DU 7 FÉVRIER 2019 MÉDIATION ADMINISTRATIVE MODIFIANT LE CODE DE JUSTICE ADMINISTRATIVE (PARTIE RÉGLEMENTAIRE)

https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000038108727&categorieLien=id

Si une médiation est engagée, l'expert en informe la juridiction. Sous réserve des exceptions prévues par l'article L. 213-2, l'expert remet son rapport d'expertise sans pouvoir faire état, sauf accord des parties, des constatations et déclarations ayant eu lieu durant la médiation.

Commentaire : cette précision est bienvenue sur les règles a appliquer dans la juridiction administrative ou l'expert peut être médiateur lorsque les parties ont convenues d'une médiation dont elles ont chargé l'expert.
L'expert devenu médiateur devra faire très attention dans la rédaction de son rapport, car il est tenu à la confidentialité de tout processus de médiation et il engagerait sa responsabilité s'il y manquait.

LES PROCHAINES FORMATIONS :

Elles auront lieu :

Le vendredi 15 mars 2019 au tribunal administratif de Bordeaux à 9h00

Thème : LE COLLAGE DANS LES DIFFERENTS CORPS

Programme : Ouverture de la formation

Monsieur Desramé Jean-François, Président du Tribunal Administratif
Monsieur Couteau Yves, Président de CAABLE

- *Les intervenants seront :*
  - *Martin E.R. Shanahan, Professeur émérite I2M : Mouillage et physico-chimie du collage*
  - *Michel Dumon, Professeur des universités LCPO : Collage et Adhésif, éléments de chimie des adhésifs*
  - *Maelenn Aufray, Maître de conférence ENSIACET- CIRIMAT Toulouse : Interphases et interfaces dans les interfaces collées*
  - *Régis Pommier, Chargé de recherche I2M :*

  Collage des bois
  - *Julien Jumel, Maître de conférences des universités HDR – I2M département DuMAS :*

  Collage aspects mécaniques / Caractérisation et éléments de conception
  - *Dominique Dallay, Professeur des universités- Praticien hospitalier obstétrique CHU Bordeaux : Des sutures vers le collage des tissus mous*
  - *Jacques Colat-Parros, et Fabienne Jordana Maîtres de conférence Praticiens Hospitaliers : Collages d'alliages et de céramiques sur des substrats biologiques dentaires*

Le vendredi 29 mars 2019

Formation des nouveaux experts inscrits au tableau 2019 à la cour administrative d'appel de Bordeaux

Thèmes *La procédure d'expertise dans la juridiction administrative*
De la prestation du serment au dépôt du rapport

Deux siècles d'histoire de la justice administrative le Conseil d'État publie le premier guide de recherche dans ses archives :

En collaboration avec les Archives nationales, le Conseil d'État publie le Guide de recherche dans les archives du Conseil d'État. Destiné aux chercheurs, universitaires, généalogistes, étudiants mais aussi aux citoyens curieux de leur passé, cet ouvrage inédit fait la part belle à près de deux cents ans d'histoire du Conseil d'État.

De la création de l'institution moderne en 1799 à la fin de la vice-présidence de Marceau Long en 1995, ce guide constitue le premier recensement complet des fonds d'archives de l'institution.

Ces archives, qui se caractérisent par la diversité et la richesse de leur contenu, couvrent les trois grandes missions du Conseil d'État qu'il s'agisse de ses avis au Gouvernement, de ses décisions contentieuses ou des documents de gestion des juridictions.

Sont également recensées les archives des membres de l'institution, issues de leurs travaux au Palais-Royal ou à l'extérieur de l'institution.

Ce guide permet par ailleurs de retrouver les documents produits par les juridictions ou les commissions spéciales rattachées au Conseil d'État, existantes encore aujourd'hui (Commission nationale de contrôle de la campagne en vue des élections présidentielles, Commission des sondages, Tribunal des conflits…) ou disparues, notamment celles établies en temps de guerre (Commission spéciale de cassation des pensions, Commission supérieure de cassation des dommages de guerre, Conseil des prises, Jury d'honneur…).